

BILAN 2017 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2017-2018



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
FAITS SAILLANTS 2017	4
Déclaration de service à la clientèle de la CCQ	6
Plaintes de la clientèle	6
Accompagnement de la clientèle	7
Embauche, formation et sensibilisation du personnel de la CCQ	8
Accueil et intégration du personnel de la CCQ ayant un handicap	11
Accessibilité des bâtiments de la CCQ	15
Accessibilité des produits et services offerts à la clientèle	16
ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION	23
COORDONNATRICE DE SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES	24



Bien que le masculin soit utilisé, les termes relatifs aux personnes désignent aussi bien les femmes que les hommes.

INTRODUCTION

En 2017, la Commission de la construction du Québec a convenu de publier désormais ses plans d'action à l'égard des personnes handicapées chaque deux ans et non plus sur une base annuelle. Ce faisant, elle s'offre une certaine marge de manœuvre pour initier des mesures à plus long terme, tout en poursuivant son engagement de réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées.

Ce document est le premier bilan du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018. Il présente les faits saillants de la dernière année ainsi que l'état de situation des mesures inscrites initialement au *Plan d'action*.

La CCQ tient à remercier l'apport de l'Office des personnes handicapées du Québec pour ses conseils dans la mise en œuvre de certaines mesures ainsi que dans la présentation de ce bilan.

Cette reddition de compte est établie conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, C. E-20.1).

L'intégralité du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018* est disponible dans la section « Publications », au ccq.org.

FAITS SAILLANTS 2017



Présence des personnes handicapées dans l'industrie de la construction

Dans son *Plan stratégique 2015-2019*, la CCQ s'est engagée à « ... tout mettre en œuvre pour mieux comprendre les enjeux entourant le climat de travail négatif dans l'industrie, notamment la mécanique de l'intimidation et de la discrimination sur les chantiers... ». Par ailleurs, depuis 2015, la CCQ s'investit beaucoup pour recenser le nombre de personnes handicapées au sein de l'industrie de la construction.

Dans son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018*, la CCQ soulève la possibilité d'obtenir certaines données en lien avec une action de son *Plan stratégique 2015-2019*. Les résultats d'une enquête menée par la CCQ ont permis de noter la présence de 2 % de personnes handicapées parmi la main-d'œuvre répondante et 1 % auprès des employeurs.

Accessibilité universelle de nos services et de nos bâtiments

La CCQ s'investit ardemment dans l'accessibilité universelle de ses services et de ses bâtiments. La Direction des communications a débuté le projet de refonte de son site Web en se conformant à la norme « Accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 » (niveau A ou AA). Avant la mise en ligne, une évaluation sera aussi demandée auprès d'un organisme partenaire spécialisé dans le domaine.

En 2017, une somme de 20 000 \$ a été investie dans un projet d'amélioration de l'accessibilité universelle de la passerelle qui relie le siège social et le bureau régional de Montréal. Cette amélioration facilite la fluidité des déplacements du personnel et réduit les risques d'incidents.





Une nouvelle relation avec la clientèle

Même si le volume d'appels de personnes handicapées est faible comparativement aux autres clientèles, la CCQ a accompagné davantage la clientèle ayant une incapacité l'an passé. Voici des exemples de situations vécues par la clientèle :

- Défis d'intégration dans un premier emploi;
- Recherche d'emploi à titre de compagnon malgré plusieurs années d'expérience;
- Recherche d'outils et d'information pour la famille d'une personne handicapée.

Les diverses demandes ont permis à l'équipe du Service d'accompagnement de mettre en valeur les initiatives mises en place par la CCQ et d'approfondir ses relations avec certains groupes d'employabilité et d'aide aux personnes handicapées à travers le Québec.

La majorité des demandes ont également permis d'avoir un impact positif dans la vie des personnes concernées.

DÉCLARATION DE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE LA CCQ

La Déclaration de service à la clientèle contient les engagements de la CCQ envers sa clientèle, lesquels expriment sa volonté d'offrir un service de qualité, plus particulièrement à la main-d'œuvre et aux employeurs de l'industrie de la construction.

Pour consulter ces engagements auprès des personnes handicapées, visitez la section « Autres rubriques » au ccq.org.

PLAINTES DE LA CLIENTÈLE

Plaintes reçues et traitées

En 2017, le Bureau des plaintes de la CCQ a reçu et traité une plainte concernant l'accessibilité universelle d'un bureau régional.

Mesures d'accommodement

Une mesure d'accommodement a été nécessaire afin de répondre à la plainte reçue. En effet, un rendez-vous téléphonique a été planifié avec la personne plaignante afin de lui transmettre l'ensemble de l'information souhaitée et ce, pour palier au fait qu'elle ne pouvait pas se présenter au comptoir du service à la clientèle.

Des rampes d'accès mobiles ont été installées pour faciliter l'accès au bureau régional de l'Outaouais. Cette plainte a d'ailleurs permis à la CCQ de découvrir et de collaborer avec l'organisme J'accède Québec.



ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE

Le tableau suivant contient le nombre de demandes concernant des personnes handicapées ou sur les moyens d'entrer en communication avec la CCQ. Ces données excluent les plaintes officielles reçues par le Bureau des plaintes.

POINTS DE CONTACT	NOMBRE DE DEMANDES EN 2017
Bureau des plaintes (commentaires)	1
Coordonnatrice de services aux personnes handicapées	1
Service à la clientèle	4
Direction de la formation professionnelle (activités de perfectionnement avec interprète)	2
Direction de la formation professionnelle (séances d'examen avec interprète)	80
Total	88



CATÉGORIE

EMBAUCHE, FORMATION ET SENSIBILISATION DU PERSONNEL DE LA CCQ

OBSTACLES
MANQUE DE MOYENS
MIS EN PLACE POUR RECRUTER
DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS
FAVORISER L'EMBAUCHE DE
PERSONNES HANDICAPÉES AU SEIN
DES EFFECTIFS DE LA CCQ

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
1. Travailler de concert avec une firme spécialisée en recrutement de personnes handicapées qui répondent aux types de postes offerts à la CCQ	<p>Nombre de postes affichés sur un site spécialisé, par année</p> <p>Nombre de curriculum vitae (CV) reçus d'un site spécialisé, par année</p> <p>Nombre de candidatures retenues issues d'un site spécialisé, par année</p>	<p>Réalisée</p> <p>Les postes d'agent de bureau, d'agent de support technique et de préposé aux renseignements ont été diffusés par le biais de quatre organismes d'employabilité dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Étape – Déficience mentale et physique • Mœlle épinière et motricité Québec – Déficience motrice et neurologique <p>Sur 5 CV reçus, aucune candidature n'a été retenue</p>	Cette mesure se poursuit en 2018
2. Adapter, sur demande, le processus de sélection pour tenir compte du handicap du postulant, notamment en s'assurant que les entrevues se déroulent dans des locaux accessibles universellement	<p>Nombre de demandes et nombre de processus de sélection ajustés, par année</p>	<p>Réalisée</p> <p>Aucune demande et aucun processus de sélection n'ont été ajustés</p>	Cette mesure se poursuit en 2018
3. Réaliser un bilan de la diversité, incluant les personnes handicapées, auprès du personnel de la CCQ dans le cadre du renouvellement de son Plan d'accès à l'égalité	<p>Réalisation du bilan</p>	<p>Partiellement réalisée</p> <p>La réalisation du bilan de la diversité auprès du personnel de la CCQ a débuté à l'automne 2017. Une dernière relance a eu lieu en janvier 2018. Les résultats seront connus en cours d'année</p>	Finaliser le bilan au cours de l'année 2018

OBSTACLES

MANQUE DE CONNAISSANCE DU PERSONNEL EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE AU SUJET DES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS

FORMER LES NOUVEAUX EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DU SERVICE À LA CLIENTÈLE RELATIVEMENT AUX BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPÉES, EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE SERVICES

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
4. Traiter de l'accessibilité des personnes handicapées dans le cadre des journées d'accueil destinées aux nouveaux employés du Service à la clientèle	Nombre de ressources ayant reçu la formation, par année	Réalisée 16 personnes ont participé à la formation traitant de l'accessibilité des personnes handicapées	Cette mesure se poursuit en 2018
5. Poursuivre la diffusion de la formation aux employés portant sur l'accueil des personnes handicapées par un organisme spécialisé dans ce domaine d'activité	Nombre de ressources ayant reçu la formation, par année	Réalisée 14 personnes ont suivi la formation portant sur l'accueil des personnes handicapées	Cette mesure se poursuit en 2018

OBJECTIFS

SENSIBILISER RÉGULIÈREMENT LES EMPLOYÉS EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE AUX DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
6. Développer des communications sensibilisant le personnel aux obstacles vécus par les personnes handicapées	Nombre de communications diffusées, par année	Partiellement réalisée Une seule publication a été réalisée auprès du personnel concernant l'adoption du <i>Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018</i>	Cette mesure se poursuit en 2018



CATÉGORIE

ACCUEIL ET INTÉGRATION DU PERSONNEL DE LA CCQ AYANT UN HANDICAP

OBSTACLES

DES POSTES DE TRAVAIL QUI NE RÉPONDENT PAS AUX BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS

ADAPTER LES POSTES DE TRAVAIL AUX BESOINS DES EMPLOYÉS AYANT UN HANDICAP

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
7. Offrir sur demande à tout employé handicapé les services d'évaluation de ses besoins en ergonomie et en adaptation	Nombre de demandes d'adaptation traitées par année	Réalisée Un total de 87 demandes d'adaptation a été traité en 2017 : 70 d'entre elles nécessitaient un ajustement de base tandis que 17 étaient liées à un billet médical	Cette mesure se poursuit en 2018



OBSTACLES

DIFFICULTÉ D'ACCÈS AU SITE INTRANET POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS

RENDRE LE SITE INTRANET ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
8. Tenir compte des besoins des personnes handicapées lors de l'analyse de la refonte de l'intranet	Analyse complétée	Non démarrée Cette action n'a pas été démarrée puisque le projet de refonte de l'intranet de la CCQ n'a pas eu lieu cours d'année. La cible prévue est la fin de l'année 2018	L'analyse sera réalisée si le projet de refonte de l'intranet est priorisé en 2018

OBSTACLES

UNE MÉCONNAISSANCE DES SERVICES OFFERTS PAR LA CCQ AU PERSONNEL AYANT UN HANDICAP

OBJECTIFS

INFORMER LE PERSONNEL DES SERVICES OFFERTS

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
9. Mettre à jour et diffuser les services offerts au personnel ayant un handicap	Mise à jour de la trousse d'outils	Non démarrée La mise à jour de la trousse d'outils n'a pas été réalisée en 2017	La cible prévue est le 30 juin 2018



OBSTACLES

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES INADÉQUATES OU MÉCONNUES EN CAS D'URGENCE OU LORS DE SITUATIONS PARTICULIÈRES

OBJECTIFS

ADAPTER LE PLAN D'ÉVACUATION POUR ASSURER LE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL HANDICAPÉ, LE FAIRE CONNAÎTRE DES INTERVENANTS CONCERNÉS ET S'ASSURER DE SON EFFICACITÉ

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
10. Assurer la mise à jour continue des plans d'évacuation personnalisés pour les employés ayant besoin d'aide	Mise à jour de la liste des personnes handicapées et de leur localisation dans les bureaux de la CCQ	Réalisée	Cette mesure se poursuit en 2018
11. Désigner, annuellement, des accompagnateurs. S'assurer que les accompagnateurs, en cas d'évacuation, sont connus des collègues de travail et identifier des substituts	Mise à jour de la liste des accompagnateurs et des substituts	Réalisée	Cette mesure se poursuit en 2018

CATÉGORIE

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS DE LA CCQ

OBSTACLES

PROBLÈMES D'ACCESSIBILITÉ DE CERTAINS LOCAUX ET BÂTIMENTS DE LA CCQ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS

ÉLIMINER OU RÉDUIRE, SELON LE CAS, LES OBSTACLES RELATIFS À L'ACCÈS AUX LOCAUX ET AUX BÂTIMENTS

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
12. Lors d'un déménagement dans un local loué, considérer l'accessibilité aux personnes handicapées dans les offres soumises pour les locataires	Nombre de situations observées par année	Réalisée Aucun déménagement n'a eu lieu en 2017	Cette mesure se poursuit en 2018
13. Mise en œuvre des actions déterminées pour l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments	Nombre d'actions mises en œuvre	Réalisée Deux actions ont été mises en place en 2017, pour un investissement total de 20 000 \$	Cette mesure se poursuit en 2018



CATÉGORIE

ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

OBSTACLES

AUCUNE CONNAISSANCE QUANT AU NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

OBJECTIFS

ÉVALUER LE NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES TRAVAILLANT DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION AFIN DE LEUR OFFRIR DES SERVICES APPROPRIÉS

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
14. Évaluer le nombre de personnes handicapées dans l'industrie de la construction	Données produites	Réalisée Selon une étude réalisée en 2017, 2 % des demandeurs issus de la main-d'œuvre et 1 % des employeurs sondés ont mentionné répondre à la définition de ce qu'est une personne handicapée	Une vérification de la qualité des données du plus récent recensement de Statistiques Canada sera réalisée afin de déterminer s'il est possible d'évaluer le nombre de personnes handicapées présentes dans l'industrie de la construction



OBSTACLES

FAIBLE CONNAISSANCE DES BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES
EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX SERVICES DE LA CCQ

OBJECTIFS

RÉDUIRE LES OBSTACLES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX SERVICES DE LA CCQ

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
15. Mettre en place les recommandations de l'évaluation des services de la CCQ	Nombre de mesures correctives mises en place	Réalisée 5 mesures ont été mises en place	Cette action se poursuit en 2018

OBSTACLES

FAIBLE CONNAISSANCE DE LA CLIENTÈLE RELATIVEMENT AUX BESOINS PARTICULIERS ET AUX SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS

INFORMER LA CLIENTÈLE SUR LES BESOINS ET SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
16. Publier de l'information sur les différentes plateformes s'adressant à la clientèle externe	Nombre de publications	Non réalisée Aucune publication auprès de la clientèle externe n'a été faite au cours de l'année 2017	
17. Développer un guide des services offerts aux personnes handicapées	Date de la publication	Réalisée Une nouvelle section sur le site Web de la CCQ regroupe l'ensemble des services offerts aux personnes handicapées. Mise en ligne le 7 décembre 2018	
18. Mettre à la disposition de la clientèle des accessoires d'aide à la lecture (ex. loupes, règles, etc.)	Distribution des accessoires au siège social et aux bureaux régionaux de la CCQ	Réalisée Tous les bureaux régionaux ont reçu des accessoires d'aide à la lecture ainsi qu'une lettre de sensibilisation en 2017	

OBSTACLES

DIFFICULTÉ D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AU SITE INTERNET DE LA CCQ

OBJECTIFS

ADAPTER LE SITE INTERNET AUX EXIGENCES GOUVERNEMENTALES

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
19. Tenir compte des exigences gouvernementales lors de l'analyse de la refonte du site Internet	Analyse débutée	Partiellement réalisée L'analyse de la refonte du site Web a débuté à l'automne 2017 et devance ainsi la cible prévue du 31 décembre 2018	La CCQ prévoit solliciter les services d'un organisme partenaire afin de tester l'accessibilité du site Web avant sa mise en ligne

The screenshot shows the top portion of the CCQ website. At the top, the URL 'ccq.org' is visible in the browser address bar. Below it, the CCQ logo and name 'COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC' are displayed. A navigation bar contains links for 'Qui sommes-nous?', 'Contactez-nous', 'Services en ligne', and a user profile icon labeled 'Grand public'. A search bar with the placeholder text 'Rechercher' is also present. Below the navigation bar, a horizontal menu lists various services: 'Conformité, vérification et enquête', 'Effectuer des travaux', 'Congés et vacances', 'Accéder à l'industrie de la construction', 'Relations de travail', 'Certificat de compétence', and 'Orientation'. A secondary menu below this lists topics such as 'Réglementation dans l'industrie de la construction', 'MÉDIC Construction', 'Salaires', 'Le régime de retraite', 'Lexique visuel charpenterie-menuiserie', 'Les services en ligne de la CCQ', 'Profil de navigation', 'Ligne relais-construction', 'Engagement auprès des personnes handicapées', and 'Politique de confidentialité et conditions d'utilisation'.

- Carnet référence construction
- Vous voulez porter plainte?
- Alerte Pénurie Abonnez-vous

Vous êtes ici : Accueil > Autres rubriques > Engagement auprès des personnes handicapées

Engagement auprès des personnes handicapées

Depuis plus de 10 ans, la Commission de la construction du Québec s'engage dans l'intégration des personnes handicapées* en réduisant les obstacles vécus tout au long de leur carrière.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Chaque deux ans, la CCQ propose un plan d'action établi en vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits de la personne en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q. c. P-39.1). Ce plan contribue à la promotion d'une industrie respectueuse des besoins des personnes handicapées.

OBSTACLES

DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX DES DOCUMENTS ADAPTÉS DE LA CCQ

OBJECTIFS

FACILITER L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADAPTÉS

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
20. Profiter de la mise à jour des documents dirigés vers la clientèle pour ajouter une note relative aux besoins des personnes handicapées (ex. : « Cette lettre, ce dépliant ou ce formulaire peut vous être fourni, sur demande, en version adaptée »)	Nombre de dépliant modifiés par année	Réalisée La note a été ajoutée à 38 documents en 2017	En 2018, la note sera ajoutée systématiquement sur toutes les publications sous la responsabilité de la Direction des ressources matérielles



OBSTACLES

DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX EXAMENS DE QUALIFICATION

OBJECTIFS

FACILITER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION AUX PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE OU VISUELLE

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
21. Offrir gratuitement, sur demande, aux personnes admissibles au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction les services d'un lecteur et d'un interprète lors de la passation d'un examen de qualification	Nombre de séances avec lecteur ou interprète offertes, par année	Réalisée 80 séances ont été offertes dont 4 avec interprètes	Cette mesure se poursuit en 2018
22. Accorder, sur demande, au travailleur et à l'interprète une période de temps afin de s'entendre sur les signes qui seront employés lors de la passation de l'examen de qualification	Nombre de séances avec période de temps accordé, par année	Réalisée Les 4 séances avec interprètes ont nécessité plus de temps	Cette mesure se poursuit en 2018
23. Accorder, sur demande, plus de temps pour compléter l'examen de qualification	Nombre de séances avec période de temps supplémentaire accordé, par année	Réalisée 15 séances ont été prolongées en 2017	Cette mesure se poursuit en 2018

OBSTACLES

DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT

OBJECTIFS

FACILITER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION AUX PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE OU VISUELLE

Mesures mises en œuvre	Indicateurs de résultat	Résultats atteints ou état de situation	Suite à donner ou commentaire s'il y a lieu
24. Offrir gratuitement, sur demande, les services d'un lecteur et d'un interprète lors d'activités de perfectionnement	Nombre de séances avec lecteur ou interprète offertes, par année	Réalisée 2 séances de perfectionnement ont nécessité la présence d'un interprète	Cette mesure se poursuit en 2018



ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Ce bilan 2017 a été validé le 17 avril 2018 par le comité de direction de la CCQ.

Conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, ce document est disponible au public en format électronique et en version adaptée sur demande au ccq.org. Il est également offert en format imprimé ou adapté sur demande auprès de la coordonnatrice de services aux personnes handicapées.

COORDONNATRICE DE SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La personne coordonnatrice de services aux personnes handicapées est Alexandra Robitaille, chef de l'Unité de la diversité de la main-d'œuvre et du développement. Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018*, sur son bilan 2017 ou sur les services offerts par la CCQ aux personnes handicapées peuvent lui être directement transmises.

Alexandra Robitaille
Chef d'unité – Unité de la diversité de la main-d'œuvre et du développement
Commission de la construction du Québec
8485, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

514 341-7740, poste 6586

Sans frais : 1 877 941-7740
alexandra.robitaille@ccq.org



